

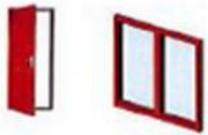
## Plan Particulier de mise en sûreté

Un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) pour le lycée Clemenceau a été rédigé durant l'année scolaire 2015-2016 et présenté aux membres du conseil d'administration le 04 juillet 2016.

L'accent a été mis sur le risque « attentat-intrusion extérieure ». Des exercices auront lieu pendant l'année scolaire.

Afin de vous préparer, je vous invite à lire les consignes de « mise à l'abri » ci-dessous et affichées dans les salles. Vous trouverez également sur chaque ordinateur une icône « alerte PPMS » qui vous permet en cas de mise à l'abri d'envoyer très rapidement un mail à destination de la cellule de crise du lycée.

TELEPHONE CELLULE DE CRISE 06 08 95 93 15

	<b>Rester calme pour ne pas communiquer son stress</b>
	<b>Rester dans la salle de cours, au CDI, dans la Chapelle, la salle Narcejac ou dans le restaurant scolaire</b>  <b>Cas particulier :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- les personnes se trouvant dans un autre lieu (internat, foyer, permanences, salle des professeurs, couloirs, cour...) se regroupent dans le gymnase</li><li>- si la mise à l'abri se déroule pendant une récréation, élèves et enseignants rejoignent immédiatement leur salle du cours suivant</li></ul>
	<b>Verrouiller les portes puis fermer volets, rideaux, stores</b>  <b>S'éloigner des portes et des fenêtres</b>  <b>S'allonger ou à défaut s'asseoir par terre</b>  <b>Respecter les consignes de l'adulte présent</b>
	<b>Eteindre les lumières</b>  <b>Demander un silence absolu</b>  <b>Mettre en silencieux les téléphones portables (sans vibreur)</b>
	<b>Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer</b>
	<b>Attendre les consignes de fin de mise à l'abri ou d'évacuation</b>